

Compte rendu du Conseil d'école du Lundi 29 Juin 2015

Présents :

Les enseignants de l'école :

CPA : H. BOURDIN ; CPB : P. ADJAMIAN ; CP/CE1 : A. MAZOYER ; CE1A : C. GRISETI ; CE1B : F. CORNANO ; CE2A : C. F. ; CM1B : G. ROUX ; CM1/CM2 : E. BARLES ; CM2 : F. GROS.

Les parents délégués :

J.F. CAVALIER – J. COHEN – M. DE PINTO – S. DUBOIS – C. DURAND – S. GHOLAMALLAH – G. JENTILE – D. LE MIGNANT – I. MAZUY – P. PALADJIAN – V. VALLS

La représentante de la Mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements :

Mme RODRIGUEZ.

1. Travaux et améliorations

Les demandes de travaux à la Ville de Marseille concernant la pose de rideaux sont en cours de traitement et devraient aboutir d'ici la rentrée prochaine.

2. Temps d'Activités Périscolaires

Les T.A.P. auront lieu le jeudi après-midi dans notre école, comme spécifié par la Mairie Centrale.

L'association FA13 qui assurait les T.A.P. cette année ne souhaite pas reconduire son contrat. A ce jour, la Mairie centrale a lancé un appel d'offres pour les associations susceptibles d'intervenir à la rentrée dans les écoles de Marseille n'ayant pas d'intervenants.

Mme Rodriguez précise qu'a eu lieu, ce matin-même, le conseil municipal de la Ville et que Mr Gaudin s'était engagé à ce que toutes les écoles aient une association attitrée dès la première semaine de la rentrée scolaire.

Au jour d'aujourd'hui, aucune précision n'est donnée en ce qui concerne la mise en place éventuelle d'une garderie après les T.A.P., soit le jeudi entre 16h30 et 17h30.

3. Garderie du matin

La garderie du matin sera dorénavant assurée par l'association intervenant pendant les T.A.P. (et non plus par les A.I.L.). La garderie du mercredi (11h30 à 12h30) et l'étude du soir seront assurées comme précédemment par les enseignants.

Les dernières informations disponibles seront consultables sur le site de l'école <https://ent.cime.org/ent/site/chateau-gombert-athena/page/cime-cime-t-a-p>, tout au long de l'été.

4. Vie de l'école :

Temps d'enseignement -Education nationale-

- Effectifs à la rentrée 2015-2016 :

L'école (actuellement 11 classes) compte à ce jour, 302 élèves inscrits pour la rentrée prochaine. Parmi ces inscrits, 13 élèves ne suivront pas leur scolarité à l'école Athéna (pour raison de déménagement ou autre). Il y a donc « potentiellement » autant de places disponibles, places que la Direction Académique se refuse pour l'instant à réattribuer à des enfants ayant déjà des frères ou sœurs dans l'établissement. Pour ces 7 « fratries », aucune dérogation n'a encore été validée et les familles se retrouvent dans le plus grand désarroi.

Le Directeur est fortement mobilisé et multiplie les démarches au quotidien, en accord avec l'inspecteur d'académie. La Marie des 13-14 quant à elle, est intervenue pour demander à ce que le fichier des enfants inscrits soit mis à jour. Les parents d'élèves se mobilisent également pour que ces dérogations puissent naturellement aboutir.

Malgré toutes ces incertitudes quant à l'effectif final pour la rentrée prochaine, la répartition des classes envisagée est la suivante :

- Mme Bourdin pour la classe de CPA
- Mme Adjamian pour la classe et de CPB
- Mme Griseti pour la classe de CE1A (dont les élèves en CHAM)
- Un(e) élève-enseignant(e) de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) à mi-temps / un titulaire à temps partiel pour la classe de CE1B
- Mme Mazoyer pour la classe de CE2A
- Mme Cornano pour la classe de CE2B (dont les élèves en CHAM)
- Mme F. pour la classe de CE2-CM1
- Mr Gros pour la classe de CM1
- Mr Barles / un(e) élève-enseignant(e) de l'ESPE à mi-temps (décharge de Direction) pour la classe de CM1-CM2 (dont les élèves en CHAM)
- Mme Montebello pour la classe de CM2A
- Mme Roux pour la classe de CM2B

Si l'effectif de 302 enfants venait à être dépassé, il faudra alors envisager l'ouverture d'une 12^{ème} classe dans l'école. Cette classe serait un niveau de CP-CE1 et permettrait de décharger les classes pré-existantes de même niveau.

Dès que les effectifs définitifs seront connus, les classes seront bien entendu fixées et l'affichage mis à jour devant l'école.

- Projets d'Enseignement :

Les projets des différentes classes seront modulés en fonction des nouvelles classes formées à la rentrée et seront présentés en temps voulu.

5. Manifestations

Le Directeur remercie l'ensemble des enseignants et des parents d'élèves pour leur participation active aux différentes manifestations (fête de Noël, kermesse, chorale) qui se sont déroulées dans une bonne ambiance et un respect mutuel entre tous.

6. Respect du règlement intérieur

Le Directeur et les enseignants précisent que les enfants ne sont plus sous leur responsabilité après la classe et n'ont aucune obligation d'attendre les parents en retard (voir règlement intérieur). Par respect pour eux, il est donc important que les parents soient ponctuels.

Les parents d'élèves délégués